.

CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES – TERMES DE REFERENCE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Agence Française de Développement
5, rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12 - RCS PARIS B 775 665 599
Téléphone : + 33 (0)1 53 44 31 31

Concernant la prestation

« Appui à la mise en œuvre de la Facilité Carbone bleu 2027-2028»

SOMMAIRE

ARTICLE 1. Présentation des entités 3
ARTICLE 2. Présentation du Service Prescripteur 3
ARTICLE 3. Contexte et objectifs de la mission 3
ARTICLE 4. Objet du marché 4
ARTICLE 5. Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation 4
5.1 Détail de la prestation attendue 4
5.2 Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs 6
5.3 Méthodologie attendue 6
5.4 Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc. 6
5.5 Livrables attendus 6
5.6 Compétences attendues du Prestataire 7
ARTICLE 6. Validation des livrables par l'AFD 8
6.1 Processus de validation des livrables 8
6.2 Critères de validation des livrables 8
ARTICLE 7. Contraintes imposées par l'AFD 8
7.1 Usage de la langue française 8
7.2 Accès du personnel du prestataire 8
ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire 8
ARTICLE 9. Planning prévisionnel de la prestation 9

ARTICLE 1. **Présentation des entités**

Le groupe Agence française de développement (AFD) est un établissement public qui finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et durable. Plateforme française d'aide publique au développement et d'investissement de développement durable, nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud.

Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer et dans 115 pays, pour les biens communs de l'humanité – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable. Pour un monde en commun.

Au moyen de subventions, de prêts, de fonds de garantie ou de contrats de désendettement et de développement, l'AFD finance des projets, des programmes et des études et accompagne ses partenaires du Sud dans le renforcement de leurs capacités.

Sa filiale **Proparco** (www.proparco.fr) soutient les investissements privés. Dédiée à mobilisation de l'expertise publique française, **Expertise France** (www.expertisefrance.fr) devrait rejoindre le groupe AFD en 2022.

L'AFD collabore également avec les réseaux académiques français et internationaux pour alimenter les débats et réflexions prospectives sur le développement.

Elle assure la gestion du **Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)**, qui cofinance des projets conciliant environnement et développement.

L'ensemble des informations relatives à l'AFD, et notamment sa Charte d'Ethique que le prestataire est fortement invité à consulter, sont accessibles sur le lien suivant : www.afd.fr.

ARTICLE 2. **Présentation du Service Prescripteur**

La Division Climat et Nature (CLN) de l'AFD a pour mission d'appuyer les équipes projets de l'AFD dans l'intégration des enjeux liés au climat et à la biodiversité. Elle est garante aussi du suivi des agendas internationaux et de l'alignement des interventions du groupe notamment avec l'Accord de Pris et l'accord de Kunming-Montreal.

ARTICLE 3. **Contexte et objectifs de la mission**

La Facilité Carbone Bleu (CZZ3632) est une subvention de **6 M€**, approuvée par le Comité des États Étrangers (CEE) du 22 mai 2024, visant à accélérer la protection et la restauration des écosystèmes marins et côtiers de carbone bleu (mangroves, herbiers marins et marais littoraux) dans les pays d'intervention de l'AFD.

La Facilité est mise en œuvre en maîtrise d'ouvrage directe (MOAD) par l'AFD depuis septembre 2024.

Son objectif est de préparer les conditions de projets pérennes à travers trois axes complémentaires :

- Le renforcement des connaissances sur les écosystèmes de carbone bleu ;
- L'intégration du carbone bleu dans les politiques publiques et les stratégies nationales ;
- Le développement et l'expérimentation de mécanismes de financement innovants pour la conservation et la restauration de ces écosystèmes.

À ce jour, environ **4,4 M€** de l'enveloppe ont été engagés, couvrant notamment :

- L'assistance technique dédiée à la coordination globale de la Facilité ;
- Les actions de communication ;
- Les sous-projets déjà contractualisés et en cours d'exécution au Costa Rica, en Équateur, en Tunisie et au Cambodge ;
- Les sous-projets engagés et en cours de contractualisation en Inde, aux Philippines, en Mauritanie, au Sénégal, en République dominicaine ainsi que dans les Caraïbes (OECO).

La Facilité entre désormais dans une nouvelle phase de mise en œuvre, caractérisée par :

- La poursuite de l'identification des derniers sous-projets permettant de mobiliser le reliquat de l'enveloppe (environ **1,4M€**);
- Le suivi technique, administratif et financier d'un portefeuille de projets répartis entre plusieurs géographies de l'AFD ;
- Le renforcement de la capitalisation, de la production de connaissances et de la valorisation des résultats de la Facilité.

Lors du Comité de pilotage de la Facilité d'avril 2026, il a par ailleurs été décidé d'orienter prioritairement les futurs sous-projets vers des appuis directement liés aux opérations d'investissement de l'AFD, afin de renforcer leur effet de levier sur les projets financés par le Groupe et de maximiser les impacts opérationnels de la Facilité.

Le consultant recruté interviendra dans ce contexte afin d'assurer la continuité de la coordination de la Facilité, suite au départ du coordinateur actuel, et d'accompagner l'AFD dans la mise en œuvre de cette nouvelle phase jusqu'à la clôture de la Facilité, tout en contribuant à l'identification de financements complémentaires susceptibles de renforcer ou de prolonger cette initiative.

ARTICLE 4. **Objet du marché**

Sous la responsabilité de la Responsable équipe projet de la facilité, experte biodiversité et océans de l'équipe CLN, l'AFD cherche un consultant à plein temps pour assurer durant deux ans le pilotage technique et financier de la facilité carbone bleu pour la période fin 2026 – fin 2028.

ARTICLE 5. **Prestation attendue dans le cadre de la présente consultation**

5.1 Détail de la prestation attendue

Le consultant assurera, sous la supervision de la responsable d'équipe projet de la Facilité Carbone Bleu, les missions suivantes :

1. Coordination technique et pilotage stratégique de la Facilité

- Assurer le pilotage technique global de la Facilité Carbone Bleu et contribuer à sa bonne exécution jusqu'à sa clôture ;
- Appuyer la responsable d'équipe projet dans la programmation, le pilotage budgétaire et le suivi de l'exécution de la Facilité ;
- Préparer les arbitrages techniques relatifs au portefeuille de projets et contribuer aux décisions stratégiques sur l'orientation de la Facilité ;
- Préparer et organiser les comités de pilotage (COPIL), les réunions de coordination avec les divisions techniques (DT), les réunions d'échange avec les ministères et partenaires externes, etc. ;
- Produire les tableaux de bord, rapports de suivi, notes de synthèse et éléments de reporting nécessaires au pilotage de la Facilité ;
- Assurer le suivi des indicateurs, des engagements, des décaissements et des risques liés au portefeuille.

2. Identification, instruction et suivi des sous-projets

- Identifier, avec les agences et les divisions techniques de l'AFD, de nouveaux sous-projets éligibles afin de mobiliser le reliquat de la Facilité ;
- Veiller ce que les futurs sous-projets soient directement adossés à des opérations d'investissement de l'AFD, en préparation ou en mise en œuvre ;
- Contribuer à l'instruction technique des propositions de sous-projets et à la préparation des arbitrages ;
- Préparer ou appuyer à la préparation des termes de référence, des dossiers d'appel d'offres et des conventions/contrats nécessaires à la contractualisation des prestations;
- Assurer le suivi technique, administratif et financier des sous-projets financés par la Facilité, avec un suivi renforcé des projets sous chefferie CLN et un appui adapté aux projets pilotés par les autres divisions techniques ;
- Participer aux réunions de suivi avec les partenaires et réaliser, lorsque nécessaire, des missions d'instruction ou de supervision dans les pays d'intervention;
- Réaliser en tant que de besoins des missions de terrain pour l'identification, l'instruction ou le suivi des sous projets de la Facilité.

3. Gestion administrative et financière

- Assurer le suivi des procédures de passation des marchés, des conventions et des contrats en lien avec les services compétents de l'AFD ;
- Assurer le suivi de l'exécution contractuelle des prestations financées par la Facilité ;
- Suivre les engagements, les décaissements et les échéances contractuelles ;
- Assurer la mise à jour des outils internes de suivi (ROME, SIOP et autres systèmes d'information de l'AFD) ;
- Veiller à la bonne organisation documentaire de la Facilité.

4. Développement de nouveaux financements (fundraising)

- Assurer une veille sur les opportunités de financement susceptibles de compléter ou prolonger la Facilité Carbone Bleu ;
- Identifier des partenaires financiers potentiels (Green Climate Fund, Union Européenne, trust funds, fondations philanthropiques, etc.) en étroite relation avec les équipes pilotant les relations avec ces fonds ;
- Contribuer à la préparation de concept notes et des présentations destinés aux bailleurs potentiels ;
- Participer aux échanges avec les bailleurs potentiels et contribuer au montage d'éventuels cofinancements ou de top-up de la Facilité.

5. Capitalisation, production de connaissances et communication

- Préparer la capitalisation à mi-parcours puis finale de la Facilité ;
- Produire des notes de synthèse, analyses transversales et documents de capitalisation sur les enseignements de la Facilité, notamment sur les mécanismes innovants ;
- Contribuer aux réflexions stratégiques de CLN sur la finance carbone, la finance biodiversité et les financements innovants pour les océans ;
- Appuyer la préparation des supports de communication, des publications et des événements de diffusion des résultats ;
- Contribuer à la production de contenus destinés aux partenaires internes et externes de l'AFD.

6. Appui aux partenariats et au dialogue institutionnel

- Contribuer à la préparation de l'AFD aux groupes de travail, réseaux et initiatives internationales liés au carbone bleu, en appui à la responsable d'équipe projet;
- Contribuer au dialogue technique avec les partenaires institutionnels, scientifiques et financiers, sous la coordination de la responsable d'équipe projet ;
- Préparer les éléments de langage, présentations, notes et autres supports nécessaires aux réunions, conférences et événements internationaux ;

- Contribuer à l'identification et au développement des partenariats stratégiques permettant de renforcer l'impact et la visibilité de la Facilité.

5.2 Conditions de livraison/d'exécution et interlocuteurs

Le marché sera exécuté principalement depuis le siège de l'AFD à Paris, avec une organisation combinant présence dans les locaux de l'AFD et télétravail, selon les besoins de la mission et les modalités d'organisation en vigueur au sein de l'AFD.
La mission sera placée sous la responsabilité de Xiaoting Jin.

5.3 Méthodologie attendue

Le prestataire pourra proposer la méthodologie jugée la plus adaptée pour mener à bien ses activités, en accord avec la responsable de la mission.

5.4 Durée estimée de la prestation, étapes intermédiaires, délais d'intervention, etc.

Cette mission aura une durée de deux ans, qui pourra faire l'objet d'une prolongation, selon le niveau d'exécution de la mission.

5.5 Livrables attendus

Le consultant produira les livrables nécessaires à la bonne mise en œuvre de la mission. Les livrables seront définis et priorisés en lien avec le responsable d'équipe projet, en fonction de l'avancement de la Facilité et des besoins opérationnels.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

A. Pilotage de la Facilité

- Tableaux de bord de suivi de la Facilité ;
- Rapports d'avancement annuels de la Facilité ;
- Notes de cadrage, notes d'arbitrage et notes stratégiques relatives à la mise en œuvre de la Facilité ;
- Documents préparatoires et CR des instances de gouvernance (COPIL, comité de partenariat, réunions internes).

B. Appui aux sous-projets

- Fiches de saisine des nouveaux sous-projets (rédaction ou relecture) ;
- Termes de référence des prestations à lancer sur les sous-projets (rédaction ou relecture) ;
- Projets de conventions et documents techniques associés (rédaction ou relecture) ;
- Rapports de suivi des sous-projets (relecture et validation) ;
- CR de réunions et AM de missions ;
- Analyses techniques et recommandations relatives au portefeuille de projets.

C. Développement de nouveaux financements

- Notes de veille sur les opportunités de financement ;
- Concept notes et dossiers d'application pour des financements top-up ;
- Présentations et supports destinés aux partenaires financiers ;
- Notes de synthèse sur les échanges avec les bailleurs et partenaires potentiels.

D. Capitalisation, communication et production de connaissances

- Rapports de capitalisation mi-parcours et finale de la Facilité ;
- Documents d'analyse stratégique et opérationnelle sur le carbone bleu, la finance carbone, la finance biodiversité ou les financements innovants ;
- Présentations, éléments de langage et supports de communication sur la Facilité ;
- Animation de l'espace Ruche dédiée à la Facilité.

Les livrables pourront être produits en français ou en anglais selon les besoins de la mission.

Cette liste est indicative et pourra être adaptée au cours de la prestation, en accord avec le responsable d'équipe projet, afin de répondre aux besoins opérationnels de la Facilité.

5.6 Compétences attendues du Prestataire

Expertise

Le consultant devra disposer d'au moins de 3 ans d'expériences professionnelles et justifier d'une expérience significative dans la gestion de projets internationaux, idéalement financés par des bailleurs de développement.

Une expérience sur les thématiques suivantes sera particulièrement appréciée :

- Expérience confirmée dans le pilotage technique, administratif et financier de projets de coopération internationale ;
- Bonne connaissance des procédures de gestion de projets financés par des bailleurs publics internationaux ;
- Connaissance des enjeux liés à la biodiversité, aux écosystèmes marins et côtiers, au changement climatique ou aux solutions fondées sur la nature ;
- Bonne compréhension des mécanismes de financement climat / biodiversité (finance carbone, finance biodiversité, paiements pour services écosystémiques, financements innovants, etc.) ;
- Connaissance des principaux bailleurs et fonds internationaux intervenant dans les domaines de climat / biodiversité / océans (GEF, GCF, UE, banques multilatérales, fondations philanthropiques, etc.) constituerait un atout ;
- Connaissance des principaux réseaux et initiatives internationales liés au carbone bleu, aux océans ou au financement de la biodiversité constituerait un atout.

Compétences

Le consultant devra démontrer :

- Excellentes capacités de coordination et de gestion de projets complexes impliquant de multiples parties prenantes ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse en français et en anglais ;
- Capacité à produire des analyses stratégiques et des notes d'aide à la décision ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint) et capacité à produire des supports de présentation de qualité ;
- Capacité à préparer et animer des réunions, ateliers et webinaires ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et avec des interlocuteurs de haut niveau.

Qualités personnelles

Le consultant devra faire preuve de :

- Autonomie, rigueur et sens de l'organisation ;
- Esprit d'initiative et force de proposition ;

- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à fédérer des partenaires autour d'objectifs communs ;
- Capacité d'adaptation et réactivité dans un environnement en évolution ;
- Diplomatie, pédagogie et sens de l'écoute ;
- Capacité à gérer simultanément plusieurs sous-projets et à respecter des délais parfois contraints ;
- Capacité à représenter l'AFD avec professionnalisme auprès de partenaires nationaux et internationaux.

ARTICLE 6. Validation des livrables par l'AFD

6.1 Processus de validation des livrables

A la réception de chaque livrable, l'AFD aura 10 jours ouvrés pour le valider ou pas. Si l'AFD souhaite amender le livrable, elle communiquera au Prestataire ses commentaires sur ces livrables au plus tard 10 jours ouvrés après leur réception. Le Prestataire aura 10 jours ouvrés pour prendre en compte ces commentaires et proposer une nouvelle version du livrable. Ce processus pourra être renouvelé tant que l'AFD ne sera pas satisfaite du livrable.

Le livrable ne sera validé que sur décision de l'AFD.

Le livrable sera validé par la responsable de la mission, après présentation aux instances de pilotage du projet.

6.2 Critères de validation des livrables

- La clarté et lisibilité
- Le respect des délais
- Le caractère opérationnel des conclusions des livrables
- La valeur ajoutée par rapport à l'existant
- Pédagogie

ARTICLE 7. Contraintes imposées par l'AFD

Le titulaire s'engage à désigner un interlocuteur unique chargé de suivre le présent marché.

7.1 Usage de la langue française

En plus de l'anglais, l'exécution du marché nécessite l'usage permanent de la langue française dans les rapports avec le maître d'ouvrage et certains de ses partenaires : documents, réunions, comptes rendus, appels téléphoniques, mails, etc.

7.2 Accès du personnel du prestataire

Dès la notification du marché, le prestataire aura à sa disposition la documentation existante relative aux sujets sur lesquels il interviendra.

Il disposera d'un poste de travail électronique lui donnant accès au système d'information de l'AFD.

ARTICLE 8. Moyens mis à disposition du Prestataire

La chef de projet CLN mettra à disposition du consultant les documents et informations nécessaires (rapports, modes opératoires internes) à la réalisation de la mission.

ARTICLE 9. **Planning prévisionnel de la prestation**

La prestation débutera à compter de la notification du marché et de l'ordre de service correspondant.

La durée prévisionnelle de la mission est de **24 mois**, avec une possibilité de prolongation, sous réserve des besoins de l'AFD, de l'état d'avancement de la Facilité et des dispositions du marché.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

Jalons	**Échéance indicative**
Démarrage de la prestation	À la notification du marché
Passation avec le coordonnateur actuel et prise en main du portefeuille	Dans le premier mois
Point d'étape n°1	À 6 mois
Point d'étape n°2	À 12 mois
Point d'étape n°3	À 18 mois
Bilan de fin de prestation et transfert des dossiers	À 24 mois

Ce calendrier est indicatif et pourra être adapté en fonction de l'évolution de la mise en œuvre de la Facilité et des priorités de l'AFD.